Image not found or type unknown

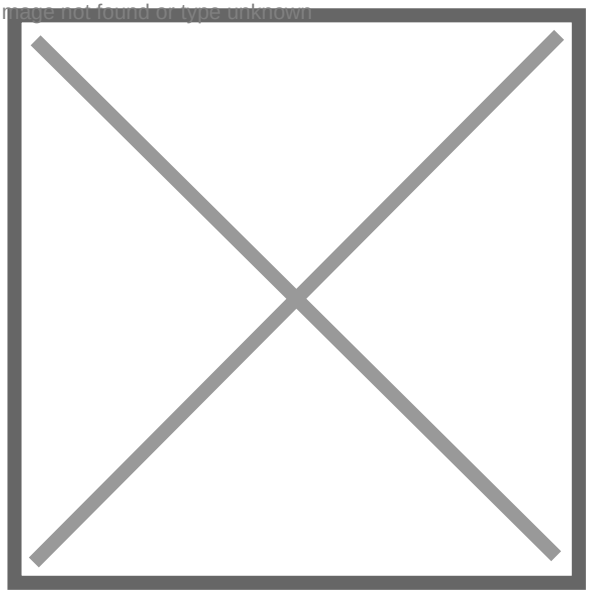

j'ai hébergé une mineur et aujourd'hui je suis accusé

Par **drancourt**, le **06/01/2008** à **22:04**

j'ai 35 ans et mon amie 16 ans et demie. elle est venue habiter chez moi sans le consentement de ses parents , bien sur avant de venir nous avons prévenu la gendarmerie et nous avons déposé une main courante en disant qu'elle était venu de son plein grès et qu'elle ne voulais plus rester chez elle parce-que c'était l'enferre . donc on es rester 2 mois ensemble et un jour on a eu la visite des gendarmes ils nous on convoquer et j'ai aujourd'hui je suis accuser de SOUSTRACTION D'ENFANT DES MAINS DE LA PERSONNE CHARGEE DE SA GARDE
en l'espèce : d'avoir hébergé une jeune fille , âgée de 16 ans , sans le consentement de ses parents.
je voudrais savoir mais droit et si je pourrait récupérer mon amie ?

merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés